



BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2025-2026

N°37 du 03.03.2026

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

- [FFBB Store - Offre maillot Arbitre Club.pdf](#)
- [Bon de pré-commande maillot arbitreclub.pdf](#)
- [Webinaire emploi 25-26 N°4 - Les sources de financement pour l'emploi et la structuration.pdf](#)

Secrétariat

Rencontre avec le Président fédéral

Le président fédéral Jean-Pierre HUNCKLER effectue une tournée des territoires pour rencontrer les clubs.

Dans ce cadre, il viendra en Isère **le samedi 14 mars 2026 de 9h15 à 12h**, en salle de conférences de l'Hôtel Palladior à Voiron (4 rue Alphonse Bouffard Roupé 38500 Voiron). Aussi, nous demandons que chaque club soit présent. **Chaque club doit OBLIGATOIREMENT être représenté par un dirigeant a minima.**

Réponse attendue pour le dimanche 8 mars 2026 au plus tard en remplissant [le formulaire disponible en cliquant ici](#).

**Les clubs ci-dessous n'ont inscrit aucun dirigeant à ce jour.
Merci de votre diligence.**

ARA0038019	AMICALE BC DOMENE
ARA0038030	AVENIERES VEYRINS THUELLIN
ARA0038047	BASKET CLUB SEPTEME OYTIER
ARA0038049	AVENIR BASKET HILAIROIS
ARA0038058	AS TULLINS FURES
ARA0038060	AS LE VERSOUD
ARA0038062	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET
ARA0038063	VOREPPE BASKET CLUB
ARA0038065	US DE ST EGREVE
ARA0038073	BC FAVERGES DOLOMIEU
ARA0038097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE
ARA0038104	VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU

ARA0038105	BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU
ARA0038119	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE
ARA0038148	BASKET 2 ALPES

Demande de récompenses

Comme chaque année, vous avez la possibilité de demander des récompenses pour vos bénévoles licenciés (cette démarche est gratuite). Les mettre à l'honneur permet de les récompenser pour leur travail et leur investissement, de les fidéliser et d'entretenir leur motivation. Le Président du Comité attribuera les récompenses selon le contingent disponible, les règlements fédéraux et le nombre de récompenses mises à disposition par la FFBB.

Toutes les demandes doivent être transmises uniquement par [l'intermédiaire du lien suivant](#). Les demandes doivent être formulées avant le 30 mars 2026.

Assemblées Générales des clubs 2026

Afin d'assurer, dans la mesure du possible, la présence d'un membre du Comité sur les assemblées générales des clubs isérois, nous remercions chaque club de bien vouloir nous communiquer la date, l'horaire et le lieu de leur assemblée générale 2025 à partir du formulaire dédié [en cliquant ici](#).

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère : prochaines dates de formations/Webinaires

Mobilisation des bénévoles (Webinaire Gratuit)

Jeudi 5 mars 2026 à 18h

Organisé par MOS AURA

Un temps d'échange et d'outillage pour dynamiser l'engagement bénévole au sein de votre structure. Inscriptions [ici](#) pour recevoir le lien de Visio.

Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles dans le sport (VSS)

Encore quelques places disponibles !

17 avril 2026 à Grenoble – Inscriptions [ici](#)

7 heures – 1 journée en présentiel

Formation limitée à 25 participants par session.

Tarif : 45 € par personne à titre de caution. Ce montant sera remboursé en cas de présence effective le jour de la formation et après confirmation de prise en charge par l'AFDAS.

Un module essentiel pour prévenir, repérer et agir face aux situations de VSS dans le milieu sportif.

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

17 et 24 avril 2026 à Grenoble

14 heures **(2 jours)**

Une formation pour mieux comprendre les troubles de santé mentale, adopter les bons réflexes et orienter efficacement.

Prise en charge possible par votre OPCO. Contactez-nous pour les aides de financement ou [inscriptions](#)

Premiers Secours Citoyen (PSC)

Formation initiale : 20 avril 2026 à Grenoble (9 h à 17 h)

65 €

10 places maximum

[Inscriptions](#) ici

Recyclage PSC : 27 avril 2026 à Grenoble (9 h à 13 h)

35 €

10 places maximum

[Inscriptions](#) ici

Il est recommandé d'actualiser ses compétences **tous les 2 à 3 ans**. Assurez-vous que votre association dispose de membres formés aux gestes qui sauvent.

[Catalogue complet de formation du CDOS Isère en 2026](#)

Contact :

Lauranne GUIOT LEMOINE

CDOS Isère

lauranneguiot@franceolympique.com

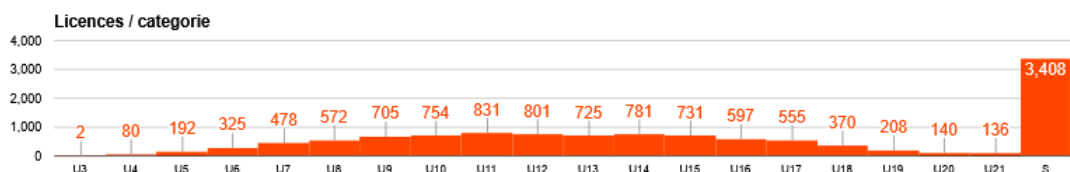
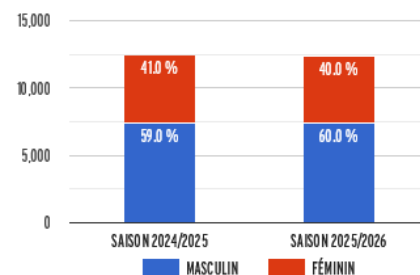
07.67.07.99.35

Qualifications

Statistiques licences 2025/2026

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 03 MARS

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2024/2025	5 067	41.0%	7 428	59.0%	12 495
SAISON 2025/2026	4 979	40.0%	7 411	60.0%	12 390
EVOLUTION	-88		-17		-105
EVOLUTION %	-2.0%		-0.0%		-1.0%



02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Rappel des procédures

Réserves (article 14 des règlements sportifs généraux)

Les réserves concernent : le terrain ; le matériel ; la qualification d'un membre d'équipe ; le port d'équipement interdit. Elles peuvent être signifiées à l'arbitre avant le début de la rencontre et pendant celle-ci par le capitaine en titre ou l'entraîneur. L'arbitre doit obligatoirement inscrire les réserves sur la feuille de marque et en donner connaissance au capitaine en titre de l'équipe adverse.

Réclamation (article 15 des règlements sportifs généraux)

Si pendant la rencontre, une équipe estime avoir été lésée dans ses intérêts par une décision d'un officiel ou par un événement survenu au cours de la rencontre, elle peut déposer une réclamation selon [la procédure réglementaire](#). C'est le marqueur, sur les indications de l'arbitre, qui doit mentionner sur la feuille de marque qu'une réclamation a été déposée.

Incident (annexe 1, alinéa 1.4 du règlement disciplinaire général)

Lorsque des incidents sont constatés à l'occasion d'une rencontre, l'arbitre est tenu, si les incidents ont lieu avant la clôture de la feuille de marque, de consigner les faits sur la feuille de marque pour saisine de la Commission de Discipline.

Un entraîneur n'est pas autorisé à saisir de lui-même une réserve, un incident ou une réclamation sur la feuille eMarque.

Finales 2026

Le programme prévisionnel des phases finales est disponible ci-dessous.

Samedi 9 mai 2026 à ST JEAN DE SOUDAIN

11h00 : ½ finale coupe U13F n°1
13h30 : ½ finale coupe U13F n°2
16h00 : ½ finale coupe U15F n°1
18h30 : ½ finale coupe U15F n°2

Samedi 9 mai 2026 au FONTANIL

11h00 : ½ finale coupe U13M n°1
13h30 : ½ finale coupe U13M n°2
16h00 : ½ finale coupe U15M n°1
18h30 : ½ finale coupe U15M n°2

Dimanche 10 mai 2026 à ST JEAN DE SOUDAIN

09h00 : ½ finale coupe U18F n°1
11h30 : ½ finale coupe U18F n°2
14h00 : ½ finale coupe SENIORS F n°1
16h30 : ½ finale coupe SENIORS F n°2

Dimanche 10 mai 2026 au FONTANIL

09h00 : ½ finale coupe U18M n°1
11h30 : ½ finale coupe U18M n°2
14h00 : ½ finale coupe SENIORS M n°1
16h30 : ½ finale coupe SENIORS M n°2

Samedi 30 mai 2026 à SAINT PIERRE DE BRESSIEUX

10h00 : ½ finale championnat U13F
12h30 : ½ finale championnat U13F
15h00 : ½ finale championnat U13M
17h30 : ½ finale championnat U13M

Samedi 30 mai 2026 à CORBELIN

10h00 : ½ finale championnat U15F
12h30 : ½ finale championnat U15F
15h00 : ½ finale championnat U18F
17h30 : ½ finale championnat U18F

Samedi 30 mai 2026 à TULLINS

10h00 : ½ finale championnat U15M
12h30 : ½ finale championnat U15M
15h00 : ½ finale championnat U18M
17h30 : ½ finale championnat U18M

Dimanche 31 mai 2025 à CORBELIN

10h30 : finale championnat U13F
13h30 : finale championnat U15F
16h00 : finale championnat U18F

Dimanche 31 mai 2025 à TULLINS

10h30 : finale championnat U13M
13h30 : finale championnat U15M
16h00 : finale championnat U18M

Samedi 6 juin 2026 à SAINT ETIENNE DE CROSSEY

13h00 : finale coupe U13F
15h30 : finale coupe U15F
18h00 : finale coupe U18F
20h30 : finale coupe SENIORS F

Dimanche 7 juin 2026 à SAINT ETIENNE DE CROSSEY

09h00 : finale coupe U13M
11h30 : finale coupe U15M
14h00 : finale coupe U18M
16h30 : finale coupe SENIORS M

Informations divisions

Forfaits

En CIU13F, la rencontre n°8323 du samedi 14 mars 2026 opposant US ST PIERRE DE BRESSIEUX - 2 à IE - US SASSENAGEOISE - 1 : forfait 1 match de US ST PIERRE DE BRESSIEUX - 2.

En CIU13F, la rencontre n°8319 du samedi 14 mars 2026 opposant CHARTREUSE BASKET CLUB à ENTENTE USFB GB38 : forfait 1 match de CHARTREUSE BASKET CLUB.

En DMU13 D3 Poule AB, la rencontre n°33386 du samedi 28 février 2026 opposant BASKET CLUB LES ABRETS à AS ST GEORGES ESPERANCHE - 2 : forfait 1 match de AS ST GEORGES ESPERANCHE - 2. La rencontre retour est inversée et est programmée le samedi 2 mai 2026, 12h00 aux ABRETS EN DAUPHINÉ.

En DMU18 D2 Poule X, la rencontre n°38169 du samedi 28 février 2026 opposant UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE - 1 à AS ST GEORGES ESPERANCHE : forfait 1 match **non déclaré** de AS ST GEORGES ESPERANCHE. La rencontre retour est inversée et est programmée le samedi 2 mai 2026, 19h00 à AOSTE.

Rencontres perdues par pénalité

DOSSIER N°48 : en DMU15 D2 poule Z, la rencontre n°35356 du 28 février 2026 opposant US SASSENAGEOISE - 2 à AL VOIRON BASKET - 2 et en RMU15 R3 poule J, la rencontre n°115395 du 1^{er} mars 2026 opposant IE - US DE ST EGRÈVE - 1 à TAIN TOURNON AG : perte de la rencontre n°35356 par pénalité à US SASSENAGEOISE - 2 pour la participation d'un joueur U13 à deux rencontres U15 sur une période de trois jours consécutifs.

DOSSIER N°49 :

- En DFU13 D1 poule S, la rencontre n°43192 du 28 février 2026 opposant AS LE VERSOUD - 2 à PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 3 : perte de la rencontre par pénalité à AS LE VERSOUD - 2 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres sur une période de trois jours consécutifs.
- En DFU13 D2 poule U, la rencontre n°43253 du 28 février 2026 opposant AS LE VERSOUD - 3 à TERRES FROIDES BASKET : perte de la rencontre par pénalité à AS LE VERSOUD - 3 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres sur une période de trois jours consécutifs.

Relevé des écarts pour le week-end du 28 février et 1^{er} mars 2026

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

Club concerné	N°	Division	Poule	Écart constaté
003 BEAUCROISSANT IZEAUX RENAGE	35264	DMU15	D1 X	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
006 CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES	45322	DFU15	D3 V	Absence de délégué de club
012 CHARTREUSE BASKET CLUB	8319	CIU13F	1/8	Forfait une rencontre
016 BASKET SAINT MARCELLIN	33234	DMU13	D1 W	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
016 BASKET SAINT MARCELLIN	38079	DMU18	D1 U	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	11076	PRM	BSE	Dérrogation hors délai
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	23164	DF3	HTE	Un arbitre mineur ne peut pas officier seul sur une rencontre seniors : il doit être accompagné par une personne majeure
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	31488	DMU11	D3 AN	Absence de chronométrateur
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	31488	DMU11	D3 AN	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	38109	DMU18	D1 V	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	41234	DFU11	D1 X	Absence de chronométrateur
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	41234	DFU11	D1 X	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
021 BBC EYBENS POISAT	31487	DMU11	D3 AM	Absence de délégué de club
025 SPORTING CLUB DE GIERES	38110	DMU18	D1 V	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
025 SPORTING CLUB DE GIERES	48302	DFU18	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
027 TERRES FROIDES BASKET	12104	DM2	HTE	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
029 GRENOBLE BASKET 38	31366	DMU11	D2 AI	Absence d'aptitude médicale pour l'entraîneur principal
029 GRENOBLE BASKET 38	35505	DMU15	ELITE	Numéro de licence non renseigné pour le délégué de club
033 BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	48152	DFU18	D1 P	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur

038	ISERE SAVOIE PONT BASKET	31638	DMU11	D3 AR	Les signatures des entraîneurs et officiels doivent refléter la réalité
042	US SASSENAGEOISE	21073	PRF	BSE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
042	US SASSENAGEOISE	33445	DMU13	D3 AD	Absence de chronométrateur
042	US SASSENAGEOISE	35356 115395	DMU15 RMU15	D2 Z R3 J	Non respect des règles : participation d'un joueur U13 à deux rencontres U15 sur une période de trois jours consécutifs
046	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE	35415	DMU15	D3 AC	Groupelement sportif non renseigné pour le délégué de club
049	AVENIR BASKET HILAIROIS	23102	DF3	2	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
052	SAINT MARTIN D'HÈRES	11074	PRM	BSE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
053	US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	8323	CIU13F	1/8	Forfait une rencontre
053	US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	31396	DMU11	D2 AJ	Numéro de licence erroné pour le délégué de club
057	BC LA TRONCHE MEYLAN	43223	DFU13	D1 T	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
058	AS TULLINS FURES	38462	DMU13	D3 AE	Dérogation hors délai
060	AS LE VERSOUD	43192 43253	DFU13 DFU13	D1 S D2 U	Non respect des règles : participation d'une joueuse à deux rencontres U13 sur une période de trois jours consécutifs
062	LES DAUPHINS DE CROSSEY	23104	DF3	2	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
062	LES DAUPHINS DE CROSSEY	23104	DF3	2	Il ne peut pas y avoir d'entraîneur adjoint si un joueur-entraîneur est noté sur la feuille
065	US DE ST EGRÈVE	23132	DF3	3	Un arbitre mineur ne peut pas officier seul sur une rencontre seniors : il doit être accompagné par une personne majeure
065	US DE ST EGRÈVE	33504	DMU13	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
065	US DE ST EGRÈVE	38318	DMU18	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
076	ENTENTE DES ARRONDS	8517	CIU15F	1/8	Dérogation hors délai
087	BASKET CLUB NIVOLAS	45231	DFU15	D2 S	Absence de chronométrateur
114	ELAN BVTC	38109	DMU18	D1 V	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
119	CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE	41235	DFU11	D1 X	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
120	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	41264	DFU11	D2 AA	Numéro de licence non renseigné pour le marqueur
122	ARTAS BASKET CLUB	31576	DMU11	D3 AP	Une même personne ne peut pas être à la fois entraîneur adjoint et délégué de club → Absence de délégué de club
127	ROMANCHE BASKET	33266	DMU13	D1 X	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
127	ROMANCHE BASKET	43194	DFU13	D1 S	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
128	BC DES PORTES DE L'ISÈRE	41414	DFU11	D3AD	Numéro de licence mal renseigné pour le chronométrateur
128	BC DES PORTES DE L'ISÈRE	43403	DFU13	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
133	AS ST GEORGES D'ESPÉRANCHE	33386	DMU13	D3 AB	Forfait une rencontre
133	AS ST GEORGES D'ESPÉRANCHE	38169	DMU18	D2 X	Forfait une rencontre non déclaré
170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	21104	PRF	HTE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur

Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB		DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
37	012	CHARTREUSE	CIU13F	1/8	Forfait une rencontre	42,00 €
37	018	GRÉSIVAUDAN	PRM BSE	11076	Dérogation hors délais	24,00 €
37	018	GRÉSIVAUDAN	DFU11 D1 X	41234	Absence de chronométrateur	30,00 €
37	042	US SASSENAGEOISE	DMU13 D3 AD	33445	Absence de chronométrateur	30,00 €
37	042	US SASSENAGEOISE	DMU15 D2 Z	35356	Ouverture dossier pénalité n°48	70,00 €
37	053	ST PIERRE BRESSIEUX	CIU13F	1/8	Forfait une rencontre	42,00 €
37	058	TULLINS FURES	DMU13 D3 AE	38462	Dérogation hors délais	24,00 €
37	060	AS LE VERSOUD	DFU13 D1 S DFU13 D2 U	43192 43253	Ouverture dossier pénalité n°49	70,00 €
37	087	NIVOLAS	DFU15 D2 S	45231	Absence de chronométrateur	30,00 €
37	122	ARTAS	DMU11 D3 AP	31576	Absence de délégué de club	30,00 €

37	133	ST GEORGES D'ESP	DMU13 D3 AB	33386	Forfait une rencontre	42,00 €
37	133	ST GEORGES D'ESP	DMU18 D2 X	38169	Forfait une rencontre	42,00 €
37	133	ST GEORGES D'ESP	DMU18 D2 X	38169	Forfait non déclaré auprès du Comité avant la rencontre (majoration)	40,00 €

Fautes techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE					MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°						
					1ERE	2EME	3EME	4EME	5EME	
012	CHARTREUSE BC	PRM HTE	28/02	11102	FT G1					30,00 €
081	BC LES ABRETS	DFU13 D1 T	28/02	43224	FC G1					30,00 €
121	BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN	DM2 HTE	28/02	12103	FT G1					30,00 €
077	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU	DMU13 D2 Y	28/02	33325	FT G1					30,00 €
046	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE	DMU15 D3 AC	28/02	35415		FC G1				60,00 €
019	AMICALE BC DOMENE	DMU15 D3 AB	01/03	35386		FC G1				60,00 €

Compétitions 3x3

SERIES 3x3 - Classements

Les classements départementaux à l'issue du troisième stop sont disponibles en [cliquant ici](#).

OPEN PLUS ACCESS 3x3

Les inscriptions pour le tournoi « **Open Plus Access 3x3** » sont ouvertes.

Cet événement se tiendra **samedi 11 avril 2026 à TSF VOIRON**.

Catégories : U15, U18 et SENIORS (équipes masculines ou féminines).

Adresse du site :
 TREMLIN SPORT FORMATION
 180 BOULEVARD DE CHARAVINES
38500 VOIRON

Horaires **prévisionnels** :

Catégorie	Date	Heures
U15	Samedi 11 avril 2026	09h00 - 14h00
U18	Samedi 11 avril 2026	13h00 - 18h00
SENIORS	Samedi 11 avril 2026	17h00 - 22h00

Les horaires pourront être ajustés en fonction du nombre d'équipes inscrites.

[CLIQUEZ ICI POUR INSCRIRE VOS ÉQUIPES](#)

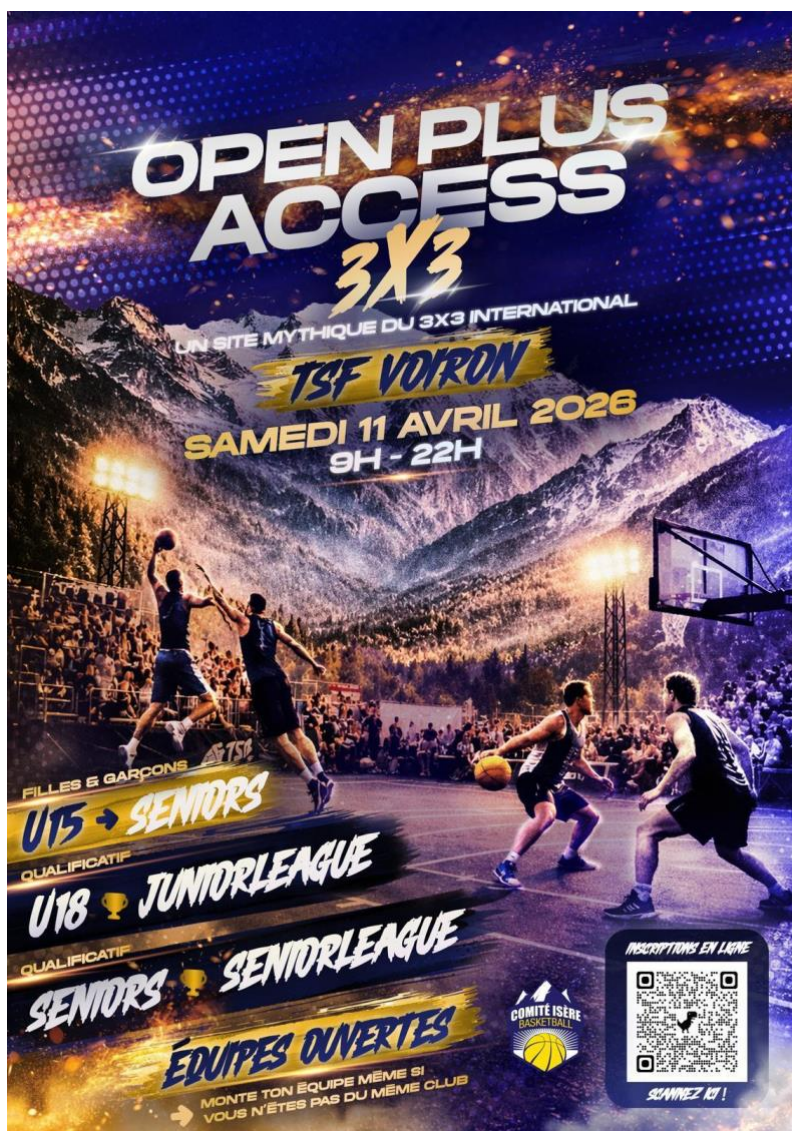
INSCRIPTION GRATUITE

Chaque équipe doit obligatoirement être composée de quatre joueurs ou joueuses. Les joueurs/euses n'ont pas l'obligation de faire partie du même club.

Attention : seules 8 équipes par catégorie et par sexe pourront être acceptées. Les premières équipes engagées seront retenues. Une liste d'attente sera mise en place pour les engagements suivants.

Cet Open Plus Access est qualificatif :

- pour l'Open Plus du Puy-en-Velay le 7 juin 2026 (u18)
- pour l'Open Plus de Lons-le-Saunier le 14 juin 2026 (seniors)



Baby Pâques

Les inscriptions pour Baby Pâques sont ouvertes !

L'événement ouvert aux jeunes licenciés de la catégorie U7 (nés en 2019 et 2020) se tiendra le samedi 21 mars 2026 de 9h30 à 12h00 (accueil entre 9h et 9h15).
Merci de respecter les horaires d'accueil afin de ne pas perturber la bonne organisation.

Il sera organisé, cette année, sur trois secteurs pour limiter les déplacements des clubs.

Vous pouvez choisir de participer à

- EYBENS,
- TULLINS,
- ARTAS.



Les inscriptions sont à effectuer avant le 15 MARS 23:59 dernier délai à partir du lien suivant : [**INCRPTIONS**](#)

Fête Nationale du Mini-Basket

La Fête Nationale du Mini-Basket – Journée Christian MOPIN se déroulera le jeudi 14 mai 2026 (jeudi de l'Ascension) à BEAUCROISSANT.

Nous vous invitons à informer dès à présent les parents des joueurs et joueuses de vos catégories U7, U9 et U11 de cette date afin qu'un maximum d'enfants puisse être présent.

Les inscriptions des équipes pour le tournoi ouvriront fin mars.

Nous recherchons des bénévoles pour l'organisation de cette journée. Les personnes disponibles et volontaires peuvent se faire connaître auprès du Comité.

Comme l'année dernière, les Écoles Françaises Mini-Basket seront mobilisées pour tenir des stands d'animation. Des précisions seront apportées aux responsables des clubs concernés prochainement.

03 PÔLE FORMATION

Officiels

Changement d'arbitre au cours d'une rencontre

Il semblerait que sur certaines rencontres, les arbitres club changent au cours d'une même rencontre (à chaque quart-temps, à la mi-temps ou à la fin du match en cas de score serré...).

Pour rappel, l'article 5.4 des règlements sportifs généraux est très clair : **aucun changement d'arbitre ne peut être effectué en cours de jeu.**

Lorsqu'aucun officiel n'est désigné sur la rencontre, le ou les deux arbitres du club doivent être présent et officier du début jusqu'à la fin de la rencontre. Il n'est pas possible de déroger à cette règle quelles que soient les raisons.

À compter de ce jour, tout signalement fera l'objet de l'ouverture d'un dossier d'enquête par la Commission des Compétitions 5x5. En cas de manquement avéré à l'article 5.4, les rencontres concernées seront perdues par pénalité.

Journées « Junior Ref » – session avril 2026

Le Comité organise **une deuxième session** du stage d'accompagnement des jeunes stagiaires arbitres le jeudi 9 ou le vendredi 10 avril 2026 à TSF VOIRON (vacances de Pâques).

Ce stage est ouvert aux jeunes nés en 2012 (U14), 2013 (U13) et 2014 (U12) qui officient régulièrement dans les clubs et qui souhaitent, à terme, devenir arbitres officiels. Sur place, ils pourront profiter d'un contenu théorique et ludique le matin, et de la pratique encadrée l'après-midi. Ce stage sera encadré par notre CTA Benjamin BOURY et des formateurs de la CDO.

Les clubs peuvent inscrire leurs jeunes arbitres intéressés [à partir du formulaire disponible en cliquant ici.](#)

Le formulaire d'inscription sera clôturé vendredi 27 mars, dans la limite des places disponibles. **La priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas participé en février.**

Formation Initiale Arbitres – 4ème volet – 14 mars 2026 - URGENT

À la suite d'une indisponibilité de dernière minute, nous sommes à la recherche d'un gymnase pour accueillir la session n°4 de la Formation Initiale des arbitres le 14 mars 2026, de 9h à 16h30.

Pour le bon déroulement de cette journée, nous aurons besoin d'un terrain ainsi que d'une petite salle attenante (ou d'un espace dédié) permettant la diffusion de vidéos.

Compte-tenu de la proximité de l'événement, une réponse rapide de votre part serait très appréciée. Si votre gymnase est disponible, merci de vous manifester à l'adresse secretariat@iserebasketball.org en mettant en copie Benjamin BOURY, CTA du comité, à l'adresse cta@iserebasketball.org.



PORTRAIT MENSUEL D'ARBITRE Février 2026

Coline COUTIN-GLOMOT

- **Présente-toi en quelques lignes**

J'ai 33 ans et je travaille dans les ressources humaines dans un centre de rééducation. Je suis également secrétaire de mon club, le Sporting Club de Gières.

- **Cite-nous tes 3 de tes qualités et 3 de tes défauts :**

Empathique, souriante et conviviale.

Rigide, susceptible et têtue.

- **Quel est ton parcours Basket et pourquoi l'arbitrage ?**

Je joue depuis mes 11 ans dans le même club, et le basket est une vraie passion. C'est au contact de Fabien Dominguez (Président du Comité) et grâce à lui que j'ai débuté l'arbitrage. Il m'a également poussé à devenir membre du CA, membre du bureau, à m'investir dans le club. J'ai pu évoluer rapidement au niveau régional, et j'aimais beaucoup le niveau des matchs proposés, mais les déplacements étaient contraignants par rapport à mes autres activités, donc j'ai souhaité retourner au niveau départemental.

- **Quel est ton meilleur souvenir d'arbitrage ? Et le pire ?**

C'est difficile de choisir une seule bonne expérience... Je trouve cela tellement valorisant de sortir d'un match en étant satisfait de sa prestation avec son ou sa collègue et de partager ensuite un moment convivial avec les joueurs. Je trouve que c'est ça que l'on recherche.

Le pire souvenir, c'est un match régional que j'avais sifflé en Haute-Savoie. Il y avait un papa dans les tribunes qui hurlait tellement après sa fille qu'elle était tétanisée sur le terrain. Avec mon collègue, on a pris la décision de l'exclure de la salle. Ce n'est pas une décision facile mais parfois les parents ne se rendent pas compte de leur comportement.

- **Quelle est la plus grande difficulté pour toi dans l'arbitrage ?**

Être juste. On ne peut pas toujours l'être, car parfois les règles ou le jeu en lui-même ne nous le permettent pas. Ça peut être très frustrant pour les joueurs mais aussi pour nous-mêmes. On est là pour appliquer le règlement. Une deuxième chose difficile c'est de savoir juger au bon moment, parfois il y a des détails qui ont leur importance et qu'on ne voit pas à cause de la rapidité du jeu. Cela entraîne de mauvaises décisions. La solution est d'essayer d'être au plus proche de l'action, mais ce n'est pas toujours évident.

- **As-tu un rêve à accomplir dans l'arbitrage ou bien un objectif ?**

Oulah, je suis déjà en fin de carrière (blague). Je ne sais pas trop, je me plais bien au niveau départemental, mais peut-être qu'aller siffler des matchs régionaux, ça pourrait être sympa. Moi ce que j'aimerais, c'est suivre un arbitre de haut-niveau sur un match, pouvoir entendre et suivre le dérouler du match de A à Z, ça m'intéresserait beaucoup.



COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

